

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En No. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,
JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, GAND, OSTENDE), departure times (Matin, Relevée), and fares for various routes.

ANGLETERRE. — Londres, 11 décembre.

Le collier de diamants, offert à la reine par Reschid-Pacha, de la part du Sultan est formé des plus beaux diamants qu'on ait jamais vus en ce pays. Sa valeur est de 5,000 l. st. Le collier offert à la duchesse de Kent est aussi fort beau, mais les diamants en sont plus petits qu'à celui de la reine. S. M. a reçu aussi, de la reine des Belges, un cadeau consistant en une douzaine de paires de pantouffles de velours, brodées, sous la direction de la reine elle-même, par un des premiers artistes de Bruxelles.
— Les ambassadeurs d'Autriche, de France, de Turquie et de Russie ont travaillé aujourd'hui au bureau des affaires étrangères.
— La comtesse de Durham a donné sa démission de ses fonctions comme dame de suite de S. M. la reine. Cette démission a été acceptée.
— Pendant les dernières tempêtes, il a péri plus de 100 personnes sur la côte de Dorsethire entre Bridport et Weymouth.
— Un journal annonce que les catholiques romains se proposent d'établir une magnifique cathédrale à Londres. On assure dit-on, que 100 membres des deux chambres, très riches, doivent souscrire, chacun pour 100 liv. st.
— M. Van de Weyer, ministre belge à Londres, est sur le point d'épouser une riche héritière d'une bonne famille anglaise, et va prendre le magnifique hôtel de lord Mauby, Portland-Place, qu'avait occupé le maréchal Soult, lors du couronnement de la reine.
— Le président des États-Unis, M. Van Buren, a publié une proclamation, pour engager les citoyens américains à ne donner aucune aide, ni aucune protection aux rebelles du Canada, qui ne pourront réussir sans le secours étranger; il leur rappelle que l'honneur du pays est engagé à ce qu'il fasse tous ses efforts pour arrêter et punir ceux qui violeraient les lois et les obligations de l'Amérique envers les autres puissances du monde. Il prévient ceux qui sont engagés dans cette criminelle entreprise, que, quelle que puisse être la condition où ils seront réduits, ils ne peuvent espérer aucune intervention en leur faveur de la part du gouvernement.

FRANCE. — Paris, le 12 décembre.

Nous trouvons ce matin dans le Moniteur, sous la date du 11 décembre, l'ordonnance par laquelle M. le maréchal comte Gérard, pair de France, est nommé commandant supérieur des gardes nationales du département de la Seine.

Feuilleton.

PIERRE LE CORMORAN. (Suite et fin.)

Quel est cet homme? — Que fait là cet homme? — disions-nous hier, en terminant la première partie de cette histoire. Avant que les premières lueurs de la nuit ne soient venues dérober une partie de l'éloignement aux plus obstinés regards, une voile a été aperçue au large, et du côté d'où vient le vent. Or, le vent porte directement à la côte, et c'est en vain que le navire entrevoit s'efforcerait d'esquiver la terre vers laquelle, vent et lames, tout se ligue pour le précipiter.
Cet homme attend ce navire. C'est un riverain de la Rasse-Bretagne. On ne lui connaît aucun parent; fort jeune, il a été jeté sur cette plage dans une barque en dérive; on l'appelle Pierre, Pierre le Cormoran, parce que sa vie se passe à épier, du haut des rochers de la falaise, les navires que tourmente la tempête, et dont les débris, en cas de naufrage, deviendront sa proie, et celle de ses compagnons. Dans sa croyance barbare, tout ce qu'apporte la mer est son héritage, sa propriété.
Enfin une tache noire se dessine irrégulièrement, et tout à tour visible ou cachée, sur l'écaume phosphorescente des lames. L'œil d'un homme peu exercé n'aurait pu suivre, dans les cavités des hautes lames, cet objet fugitif; mais le regard actif et perçant du riverain ne s'y trompe pas. C'est une coque! c'est un navire, dont la tempête a brisé la mâture; poussé sans voiles au milieu des flots qui traversent la Manche, pour venir se ruer, en se cabrant, parai les rochers dont la côte est hérissée.
La nuit descend avec rapidité; le naufrage du navire est certain. Mais l'homme du rocher craint que l'obscurité ne vienne l'empêcher de profiter du bris des esparses... Il s'agenouille, il prie Dieu que le vaisseau périsse... Le riverain est pauvre!

Aujourd'hui, le nouveau commandant s'est rendu, dans la matinée, à l'hôtel de l'état-major de la garde nationale. On se trouvait déjà réunis un grand nombre d'officiers supérieurs des légions, dont il a reçu les félicitations à l'occasion de sa nouvelle nomination. Il commencera dimanche prochain à faire manœuvrer la garde nationale aux Tuileries.
— On avait dit que le maréchal Gérard cumulerait les fonctions de chancelier de la Légion-d'Honneur avec celles de commandant de la garde nationale du département de la Seine. Il n'en est rien. En acceptant ce commandement, le maréchal a résigné son emploi de chancelier. On ne désigne pas encore son successeur. (Moniteur Parisien.)
— La dignité de maréchal de France remonte à 1185; après celle de connétable, elle était la première fonction militaire.
Le premier titulaire du maréchal a été Albéric Clément, seigneur du Mez, nommé en cette année 1185; ainsi il y a eu cela 655 ans. — Ce maréchal fut tué à un assaut, devant St-Jean d'Acre en 1191.
Depuis le seigneur du Mez, premier maréchal de France, jusqu'à M. Lobau, il y a eu 295 maréchaux.
— M. Molé est, dit-on, assez sérieusement malade depuis hier, pour ne pouvoir s'occuper d'affaires d'ici à quelques jours. On se verrait forcé par conséquent de rédiger sans lui le discours de la couronne. (Office corresp.)
— Le Journal des Débats cherche aujourd'hui à rassurer le public sur la question belge. Ce que nous croyons savoir, dit-il, c'est que l'on s'est également trompé et quand on a prétendu que tout était fini, que le jugement de la conférence avait été signifié à la Belgique, et quand on a révoqué en doute ou la réalité ou l'efficacité de l'appui que la révolution belge a reçu à Londres, de la part de la France dans ces derniers temps. Cependant la feuille ministérielle laisse entrevoir que lors de la révision du traité des 24 articles, provoqué par la France, on a été obligé de faire quelques concessions que le Journal des Débats n'indique pas.
Il termine en disant que le système de fidélité aux engagements a constamment servi de base à la politique extérieure du gouvernement de Juillet, et lui a valu en Europe et dans le monde entier la haute estime et l'immense considération dont il jouit.
— On parlait beaucoup à l'ouverture de la bourse d'un article du Journal des Débats sur les affaires de Belgique. Quoique la feuille ministérielle parle des efforts de la diplomatie française pour obtenir des concessions au traité des 24 articles, on a vu dans son langage le désir de préparer les

Belges à l'abandon d'une partie de leur territoire. Aussi les fonds qui étaient fermés à l'ouverture ont tout-à-coup perdu du terrain vers trois heures.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, 5 décembre:
La discussion de l'adresse est terminée dans la chambre des députés. Le sous-amendement du général Seoane a été adopté à une forte majorité.
Il semblerait que rien ne doive plus s'opposer à la formation d'un cabinet; cependant l'œuvre est loin d'être achevée. Le général Alaix, que l'on dit chargé de composer l'administration, ne prête l'oreille à aucune influence, et il se borne exclusivement à s'occuper de la guerre.
Cabrera, après avoir menacé Valence, s'est retiré dans le fertile et beau pays qui l'entoure.

HOLLANDE.

Le Handelsblad publie deux lettres de ses correspondants Bruxellois dans lesquelles est confirmé tout ce qui a été annoncé par eux concernant la résolution de la Conférence de Londres: l'un de ces correspondants ajoute qu'il a été question dans un conseil des ministres de mobiliser la garde civique de quelques villes où elle serait chargée de faire le service de la garnison.
L'Avondbode contient aussi une correspondance particulière dans laquelle on assure que le ministre des affaires étrangères de Belgique, à l'exemple de ce qui a eu lieu hier à La Haye, doit faire prochainement une communication diplomatique à la chambre des représentants, et que cette communication a été jugée nécessaire pour tranquilliser les esprits qui ont été vivement inquiétés par les mesures et armements militaires, dont nous sommes en ce moment les témoins impassibles.
Le même journal assure, d'après sa correspondance, que le général Niellon n'obtiendra pas un commandement dans la division active qu'on va envoyer dans le Luxembourg; mais qu'il est question de l'autoriser à organiser un corps franc de tirailleurs, levés dans les parties cédées du Limbourg et du Luxembourg.
Dans son article de bourse, le Handelsblad dit que la baisse des fonds hollandais doit être attribuée aux préparatifs de guerre qui se font en Belgique et à la baisse des fonds belges aux bourses de Bruxelles et d'Anvers.
Hier à 2 heures de l'après-midi, après la présentation d'un projet de loi sur le dessèchement du lac d'Harlem, les états-généraux se sont formés en comité secret et M. le ministre

tre fois sa corne, Pierre le Cormoran la replace à sa ceinture et plonge ses regards dans la direction vers laquelle ont été emportés les sons. Quelques instans se sont à peine écoulés, que des torches apparaissent parmi les rares plantations de ces rives désolées; les lueurs se multiplient plus vives à mesure qu'elles approchent.
Les sons lamentables de la corne du riverain sont arrivés jusqu'au misérable village, portés sur l'aile de la tempête. Ils ont pénétrés dans les chaumières. On écoute avec joie, on se réjouit, on se consulte on attend qu'ils se répètent... c'est le signal! c'est la trompe qui annonce qu'un heureux événement se prépare au rivage. On quitte brin valement le repas du soir, et le feu d'herbes sèches qui fume dans l'âtre. Les huttes des paysans sont abandonnées; ces huttes qui firent construire des débris de vingt naufrages, retentissent de cris d'espérance et de joie. Les habitants s'en éloignent après avoir allumé leurs torches de grasse résine; ils se dirigent, en courant vers la plage... Pierre l'étranger, Pierre le Cormoran les appellent... La tempête leur apporte quelque bienfait! Pierre le Cormoran, c'est la vigie des orages de la mer!
Arrivés au rivage, ce sont les femmes et les enfants qui tiennent les torches, en grimant sur les blocs de granit dont est trouée la plage... Le vent tourmente, enlève, couche et sépare leur flamme, comme des chevelures sanglantes — les rouges réverbérations teignent d'une façon fantastique cette foule, tour à tour perdue dans l'ombre, ou ardemment éclairée.
Peut-être les naufragés reprennent-ils espoir, en voyant ces lueurs, peut-être espèrent-ils qu'on les attend pour les sauver!
David et sa fille Sally s'étaient, nous l'avons dit, confiés à un radeau qui, emporté par les lames, se suspendit vingt fois sur les rochers s'abattant dans leur creux, emporté de nouveau par d'autres lames, et toujours ballotté de la plus effroyable manière au milieu de ce terrible assaut livré aux blocs de granit et à la plage par une mer furieuse et un vent déchainé. Qu'arriva-t-il? Nous ne saurions suivre phase par phase les scènes cruelles de ce drame, accompli entre le père et la fille, dans l'atmosphère d'une affreuse nuit de tempête. Il dut s'écouler de longues heures d'agonie... Quand David depuis longtemps évanoui sur son radeau brisé, reprit l'usage de ses sens, il se trouva nu sur la plage. — Son premier mouvement fut de chercher sa fille... Il souleva son corps tout meurtri, et jeta autour de lui de défaillants regards. L'obscurité fort épaisse ne lui permettait de voir ce qui l'entourait que lorsqu'une lame, arrivant à se briser sur la plage, les lueurs phosphorescentes de l'écaume venaient à son secours. Les torches, les riverains, Pierre le cormoran lui-même, tout avait disparu. Etonné de se trouver nu, lorsqu'un moment du naufrage il se souvenait d'être complètement vêtu, David fit de grands efforts de mémoire et de raison, pour se rendre compte de ce qui s'était passé, et se souvenir de sa fille se dressa

douloureusement, dans sa pensée en travail. Il se souleva alors et fit quelques pas sur le rivage... Bientôt ses pieds heurtèrent un corps mortellement étendu sur le sable humide; il se pencha... C'est elle! sa fille! sa douce Sally! nue aussi, et immobile comme une morte. David sentit alors ses forces renaitre, comme si elles avaient été galvanisées par cette affreuse douleur. Il souleva le beau corps de la jeune fille, pour le transporter plus loin des lames, et l'écaume venaient battre jusqu'à ses pieds. Appelée à grand fracas, réchauffée par ces caresses sans nom qu'un père trouve pour son enfant en danger, Sally souleva sa tête languissante et s'ramana... C'était un peu plus qu'un cadavre, que David tenait entre ses bras!
Il était difficile au marin de comprendre par suite de quel concours de circonstances inattendues il retrouvait sa fille abandonnée sur la plage battue des lames, dépouillée, ainsi que lui-même, de ses vêtements, et privée de tous les secours que la présence des habitants de la côte, sur le lieu du naufrage; avaient pu faire espérer pour elle. Il voulut l'interroger... Les forces de la pauvre enfant suffirent à peine pour faire comprendre à son père qu'on lui avait arraché ses vêtements, au lieu de la secourir, sa main portée vers sa tête, fit remarquer au pêcheur ses oreilles ensanglantées, dont on avait brutalement arraché les anneaux d'or, desquels il s'était plu à parer sa coquette et enfantine... David conçut alors un vague sentiment de l'horrible vérité...
Mais la douce Sally était mourante; la situation dans laquelle elle se trouvait, ne prouvait que trop bien que les caresses du père ne réchaufferaient bientôt plus qu'un cadavre. Il rassembla toutes les forces que, dans certains crises, un homme peut emprunter au désespoir, et souleva sa fille dans ses bras, un homme peut emprunter au désespoir, et souleva par le vent semblait encore les poursuivre, comme par regret, que ses victimes lui échappassent... Puis il se dirigea, chargé de son précieux fardeau, vers les terres intérieures...
David marcha longtms. Plusieurs fois il fut tenté de s'arrêter pour interroger sa fille, et apprécier ce qui lui restait de force et de vie... mais la crainte de perdre ainsi des instans précieux le força à continuer sa marche. Il arriva un moment où le père ne sut ce qu'il portait sur ses épaules courbées par un moment où le père ne sut ce qu'il portait sur ses épaules sans chaleur. Enfin l'œil optimiste du pauvre David crut distinguer une lumière, au milieu des steppes arides où ces pas allourdis s'égarèrent. C'était en effet la tremblante lueur qui signalait la fenêtr d'une hutte de paysans. Le marin reprit courage, et s'approcha. Avant à grand peine gagna la porte, il s'arrêta pour y frapper. — On ne répondit pas. Lisant alors glisser le corps de sa fille, de ses épaules dans ses bras, il ouvrit la porte, et fit un pas dans la hutte. Vous savez qu'ils étaient nus. A leur aspect un homme et une femme qui se tenaient accroupis auprès d'un feu mourant, se levèrent épouvantés, et prirent la fuite par une porte du fond, en s'écriant que c'étaient les noyés qui

Trois cents hommes environ arriveront aussi chez nous le 20; ils seront logés comme les autres une nuit et se remettront en marche le 21.

En reproduisant l'article du journal des Débats dont nous donnons un extrait à la rubrique Paris, l'Indépendant ajoute la réflexion suivante : Nous tromperions nos lecteurs si nous leur disions que cet article doit donner lieu d'espérer que la France aura fait décider la question territoriale en faveur de la Belgique. Nous croyons au contraire, et nous désirerions fort être dans l'erreur à cet égard, que le bon vouloir et les efforts du gouvernement français se soient bornés à nous faire obtenir une réduction sur la dette.

La 3^e division de l'armée active, qui va faire un mouvement vers le Luxembourg, aura pour chef M. le général L'Olivier, qui a commandé jusqu'ici une brigade de la deuxième division.

Les quatre régiments d'infanterie dont se compose la 3^e division, forment deux brigades, dont la première est commandée par le général Gérard, et dont la seconde aura pour chef un colonel d'infanterie. On assure que M. le général Malherbe, qui a commandé cette dernière brigade jusqu'à présent, sera mis à la tête de la réserve.

On assure aussi que M. le général Davivier, qui jusqu'ici a commandé la 5^e division d'infanterie, sera nommé chef d'un corps de grosse cavalerie, composé de deux régiments de cuirassiers, du régiment des guides et des escadrons mobiles de la gendarmerie nationale. (Observ.)

Voici le détail des mouvements de troupes qui auront lieu ces jours-ci dans les Flandres :

Le 14 courant partira de Gand le 3^e régiment de ligne, l'état-major et un bataillon se rendant à Namur, les deux autres bataillons à Arlon.

Le 18 de ce mois, le 12^e de ligne quittera Gand pour aller à l'état-major et le 1^{er} bataillon à Namur, le 3^e bataillon à Dinant et Muriembourg. Le 2^e bataillon, qui se trouve à Nieuport, se rendra à Bouillon, dès qu'il sera relevé par des troupes du 16^e régiment de réserve.

L'état-major et les 1^{er} et 2^e bataillons du 6^e régiment, en garnison à Bruges, quitteront cette ville le 14, pour se rendre à Liège et Huy.

Le 3^e bataillon du 6^e, qui est à Ostende, partira pour Namur le jour même qu'il sera relevé par un bataillon du 16^e de réserve. Le 6^e régiment prendra ses permissionnaires à Gand lors de son passage.

Les détachements placés sur la ligne et appartenant aux garnisons actuelles de Gand et de Bruges, n'iront rejoindre leurs corps respectifs qu'après avoir été relevés par les 15^e et 16^e de réserve.

Les quatre bataillons du 15^e régiment de réserve partiront de Bruges pour Gand le 17 courant.

Les quatre bataillons du 16^e régiment de réserve iront le 18 tenir garnison, savoir : l'état-major et deux bataillons à Bruges, un bataillon à Ostende et un bataillon à Nieuport.

On lit dans le Précurseur d'Anvers :

Notre correspondant de Paris, s'accordant avec les nouvelles que nous trouvons dans la plupart des journaux, vient confirmer en tous points ce que nous disions le 5 de ce mois, en faisant connaître à nos lecteurs ce qui nous était mandé par notre correspondant de La Haye, et également ce que nous avons dit hier au moyen de la lettre qui nous avait été adressée de Londres, le 10 de ce mois.

Voici du reste quelques passages de la lettre que nous avons reçue hier soir de Paris :

« Paris, le 11 décembre.

« Ce que je viens vous écrire n'est rien de nouveau pour vous, car vous l'avez annoncé le premier, sous la date du 5 décembre : la Belgique sera décidément privée de la partie du territoire à laquelle elle semble attacher un si haut prix. Louis-Philippe paraît être forcé dans ses derniers retranchements et avoir donné à ce démembrement un assentiment provisoire que la chambre des députés, à laquelle il veut s'en référer, viendra sans doute confirmer.

« Le roi de Hollande, auquel on soupçonnait une arrière-pensée, doit avoir fait connaître un ultimatum sur lequel la

rien désormais ne leur signalera la présence... Je restai ici jusqu'à ce que les ouvriers aient reconstruit la tour, et lorsque je verrai quelque bâtiment, cherchant le canal de Bristol, ou la Manche, s'aventurer trop près des Sorlingues, j'allumerai sur les ruines de l'édifice un grand feu, qui leur en fixera la position. — Rien ne put vaincre l'entêtement du vieux Davids. On céda. Des provisions lui furent laissées, et une barque armée de tous les ustensiles de sauvetage, resta ancrée dans un creux de rocher, d'où il devenait aisé de l'atteindre, dans le cas de quelque danger inévitable et pressant.

Davids resta seul, sur les ruines du phare écroulé, s'élevant à peine de vingt pieds au-dessus de la mer. Il n'espérait rien, ne redoutait rien, il attendait... Quel on ne sait ! Il y a chez l'homme de ces instincts, de ces pressentiments aussi inanalysables qu'impossibles à ne pas ressentir. Davids attendait les événements tels qu'il plairait à Dieu de les faire, sans désir formulé, sans regret préalable sur les crises ultérieures. Il vivait là comme un oiseau marin sur son rocher, ne se souciant en rien de ce qui se passait sur les continents voisins, auxquels il ne demandait que les secours nécessaires à l'entretien de son existence animale, n'ayant plus rien à espérer de leurs joies morales, joies à jamais perdues pour lui, depuis le funeste naufrage des côtes de Bretagne.

Un jour, il arriva que le ciel prit vers l'ouest les teintes les plus sombres. Le soleil s'était levé ardent et rouge, et n'avait pas tardé à disparaître derrière de nombreuses banques de nuages, qui s'élevaient peu à peu levées de tout le pourtour de l'horizon, comme des murs d'airain envahissant la lumière. Toute la voûte du ciel s'obscurcit sous une teinte d'un gris d'ardoise, que précaient de loin en loin quelques trouées, donnant passage à des lueurs pâles et livides. De temps en temps un de ces rayons obliques d'une lumière invisible, tombait sur la mer, miroir fidèle des teintes sombres du ciel, et allait illuminer passagèrement le flot, dont la crête soulevée semblait un phare expirant, dressé sur les sombres abîmes de la mer. Le vent se gonflait du large, et soulevait plus violemment d'heure en heure les lames de la sonde, dans les eaux verdâtres desquelles se mêlait, en teinte boueuse, la vase et le sable jaune du fond.

La couleur de ces eaux, l'appareil du ciel, la pesanteur de l'atmosphère, et jusqu'à la façon intermittente dont le vent, en train de se gonfler, animait ses rafales, tout retraça dans la mémoire et dans le cœur de Davids, les préliminaires de la tempête, à la suite de laquelle un horrible naufrage lui avait ravi sa fille, quelques années auparavant. Le vieux marin se replongeant malgré lui dans ces douleurs souvenirs, sentit se ranimer toutes ses idées de vengeance envers les riverains de la côte fatale, idées sur lesquelles le passage du temps avait jeté l'assoupissement, sinon l'oubli. Plus la tempête se formait, et plus elle se présentait sous la physionomie dont le souvenir était si cruel au vieillard de la pauvre Sally, et tout contribuait à retracer dans son esprit les circonstances à la suite desquelles s'était accompli le plus grand malheur de sa vie.

conférence est tombée d'accord, et il parait qu'il lui serait difficile aujourd'hui de soulever les nouvelles difficultés qu'on appréhendait.

Quant à la question que vous me faites sur les probabilités d'une guerre, vous pouvez tranquiliser vos lecteurs : la guerre n'est nullement à craindre, quelle que soit la force des apparences qui vont indubitablement exister à cet égard, d'un moment à l'autre. Les grandes puissances sont d'accord l'a-dessus, à tel point que les démonstrations qui se feront à l'égard de la Belgique ont été combinées de manière à éviter tout conflit; et le projet primitif du siège de Venloo paraît même avoir été abandonné, à la demande de la Prusse qui redoute que le bruit du canon ne se fasse entendre aussitôt de ses frontières.

Je crois donc pouvoir vous prédire que les démonstrations jugées nécessaires pour que la Belgique approuve les résultats obtenus par la conférence, se borneront à la fermeture momentanée de l'Escaut et au blocus du port d'Ostende. Quant à capturer les navires belges qui se trouveraient en mer, leur nombre est beaucoup trop peu considérable pour qu'on cherche à établir des croisières dans ce but.

Comptez sur mon exactitude pour vous tenir au courant de tout ce qui pourra transpirer sur une question aussi importante pour tout le monde. Rien n'étant officiel jusqu'ici, je me borne à vous faire connaître les indiscrétions qui se commettent.

On lit dans le Courrier Français :

« On négocie en ce moment pour savoir si le délai dans lequel le traité des 24 articles devra être exécuté ne peut pas être reculé au 1^{er} juin, au lieu de rester fixé au 1^{er} février. S'il est toute la question, si notre cabinet n'a pas obtenu ou s'il n'obtient pas d'autres réductions pour la Belgique que celle de 3,400,000 fl., qui a été arrêtée dernièrement par la Conférence sur la part que ce pays doit supporter dans la dette commune, il aura comble la mesure de toutes les concessions qu'il a faites jusqu'ici aux exigences de l'étranger, et ce sera devant la législature prochaine un grave sujet d'accusation. »

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Des arrêtés royaux du 12 portent ce qui suit :

Voulant donner à M. van Hoogten, premier président de la cour d'appel de Bruxelles, un nouveau témoignage de notre satisfaction personnelle et de gratitude nationale pour le zèle, l'intégrité et les talents dont il a donné des preuves dans sa longue carrière.

M. van Hoogten, premier président de la cour d'appel de Bruxelles, est promu au grade d'officier de notre ordre civil. M. Dandrimont, président de chambre à la cour d'appel de Liège, est nommé chevalier de notre ordre civil, en récompense du zèle, des talents et de l'intégrité dont il n'a cessé de donner des preuves dans les fonctions judiciaires qu'il remplit depuis plus de vingt-six ans.

M. Kaïeman, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, est nommé chevalier de notre ordre civil, en récompense du zèle, de la fermeté et du talent dont il a fait constamment preuve dans l'exercice de ses fonctions.

M. de Bayat, avocat général à la cour d'appel de Bruxelles, est nommé chevalier de notre ordre civil, en récompense du talent, du dévouement et du zèle infatigable, dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

M. Dellafalle, président du tribunal de Malines, est nommé chevalier de notre ordre civil, en récompense des longs et honorables services qu'il a rendus au pays dans sa carrière judiciaire.

M. Lehoys, président du tribunal de Nivelles, est nommé chevalier de notre ordre civil, en récompense des longs et honorables services qu'il a rendus au pays dans sa carrière judiciaire.

Par arrêtés royaux du 5 décembre courant, le sieur Benedetto Guglielmi est nommé consul à Civit-Veccia (états de l'église); et marquis Bourbon Del Monte est nommé consul à Ancône (états de l'église).

Par arrêtés royaux du 24 sont nommés inspecteurs d'arrondissement :

Debout sur les pierres les plus élevées des ruines qui lui servaient d'asile, Davids regardait les lames, dans cette même attitude d'un homme qui laisse la douleur ravager son âme, sans chercher à en détourner les poisons. Ses regards s'étendaient aussi loin que le lui permettait un jour glauque, et un horizon borné par l'élevation des lames intermédiaires. Il se passa ainsi de longues heures, signalées par la progression de la tempête.

L'attitude du marin ne changea pas. Le temps s'écoulait et Davids, semblable à quelque démon de la mer, regardait machinalement la tempête progresser, sans s'inquiéter des conséquences fatales que pouvait entraîner le regard des vents et de la mer. Mais après une longue indifférence, les regards du vieux marin s'animaient tout-à-coup. Comme le rivage placé en vigne sur les rochers de la côte de la Basse-Bretagne, pour goûter les chances que le naufrage offrait aux pauvres navigateurs, il s'agitait singulièrement à cette vue et avait quelques blocs de pierre, afin de s'élever d'avantage au-dessus de la crête des lames, qui semblaient lui dérober l'objet sur lequel se dirigeait ardemment ses yeux.

Etait-ce un flocon d'écume dont s'était empanachée quelque lame plus violemment soulevée que les autres... ou bien réellement une voile, un navire, un vaisseau?... Le vent soufflait droit sur les îles l'analogie est la même encore que lors du naufrage de l'avisio; comme quelques années auparavant le jour, sombre même dans son milieu, s'abaissait déjà sous les envahissements d'une nuit hâtive... Rien ne manquait à la ressemblance des deux tempêtes, — celle qui a fait périr l'enfant, — celle qui menace d'étouffer le dernier soupir du père dans ses convulsions progressives.

Ce navire comptait évidemment sur le phare ordinairement allumé sur une des Sorlingues; il ignorait sa destruction; et, soit qu'il dirigeât sa route vers la Manche, soit qu'il voulût entrer dans le canal de Bristol, il y avait le plus grand danger pour lui à continuer la route qu'il faisait alors. La nuit vint dans un moment où, peut-être par hasard, peut-être par calcul, il dirigea sa proue vers un point où rien n'était à craindre; en continuant ainsi, il était sauvé! Davids, chez lequel ses impressions du jour avaient répandu un abattement et une insouciance extrême, voyant le navire dériver, songea enfin à se garer du froid, et entra dans les débris du phare que la mer, dans son élévation, respectait encore.

Les heures s'écoulaient; la tempête augmentait toujours. Une fois Davids voulut sortir de ses ruines; mais le vent était si fort qu'il ne put en supporter la violence; il reprit son abri. La lune escaladait le ciel, et parvenant de temps à autre, à jeter quelques lueurs sur cette mer tourmentée, comme un grand œil curieux derrière les pans déchirés d'une draperie.

Tout-à-coup, un fracas dont la sonorité dominait les mugissements de la tempête, parvint aux oreilles de Davids étonné. Il voulut de nouveau

Pour l'arrondissement d'Huy, en remplacement du sieur Perwez, décédé, le sieur J.-T.-G. Power, actuellement en la même qualité à Verviers.

En remplacement de ce dernier à Verviers, le sieur L.-G.-M. Lanfray, actuellement contrôleur de première classe des contributions directes, douanes et accises, attaché à l'administration centrale.

Pour l'arrondissement de Hasselt, en remplacement du Sr E. Clavereu, admis à faire valoir ses droits à la retraite, le sieur C.-M.-A. Delaveux, actuellement contrôleur de première classe des contributions directes, cadastre et comptabilité, à Herstal.

ÉCOLES SPÉCIALES.

DES MINES, ARTS ET MANUFACTURES ÉTABLIES À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

Nous appelons l'attention publique sur le Recueil des arrêtés, règlements, décisions et programmes de l'école préparatoire, de l'école spéciale des mines et de l'école des arts et manufactures de l'université de Liège. Cette publication fait bien apprécier l'organisation et le régime intérieur de nos écoles. Ses programmes initient à l'enseignement qui s'y donne et dix tableaux font connaître la distribution des leçons, des exercices et des études.

Le personnel, dont l'indication se trouve en tête de chaque école, est de nature à inspirer la plus grande confiance à ses parents.

On trouve, à la suite, les conditions d'admissibilité; elles sont de diverses espèces suivant la catégorie d'élèves et l'école dans laquelle ils veulent entrer.

Sont réputés élèves ceux qui, pour être admis à participer aux répétitions, exercices et études de l'école, subissent un examen devant un jury dont la session se tient annuellement à l'université du 1^{er} au 15 octobre; ce jury est nommé par le ministre de l'intérieur.

Les élèves-ingénieurs et les élèves-conducteurs sont tenus, pour être admis à leur division respective, de se rendre au concours public ouvert à Bruxelles d'un jury de trois membres désignés à cet effet par le ministre des travaux publics.

Les connaissances exigées pour être admis, soit à l'école préparatoire, soit à l'école des arts et manufactures, soit à l'école des mines, en qualité d'élève-conducteur, ne comprennent que les matières qu'on enseigne dans les collèges où l'étude des mathématiques est fortement organisée.

Les connaissances requises pour être admis à l'école des mines, dans la première division (celle des élèves ingénieurs), comprennent toutes les matières enseignées, pendant deux ans, à l'école préparatoire.

L'enseignement qui se donne à cette dernière école est donc indispensable à tous ceux qui se destinent aux services publics dans l'administration des mines et des ponts et chaussées, et aux jeunes gens qui veulent acquérir la même instruction pour passer de là aux écoles d'application.

Nous terminerons cet exposé en engageant le conseil communal à faire achever au plutôt le bâtiment destiné à ces écoles et à l'atelier, dont le plan se trouve joint au recueil qui vient d'être publié. La sollicitude de nos magistrats pour tout ce qui concerne l'instruction publique nous donne l'assurance qu'ils ne négligeront rien pour hâter l'exécution de cet établissement dont les avantages sont si étendus.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Dimanche, 16 novembre 1853, la dernière représentation de M. Benastini, premier dansur comique italien.

PONGO, ou le singe persécuteur, pantomime en un acte. La reprise du SO-LITAIRE, opéra en 3 actes. LE MARIAGE EN CAPUCHON, vaudeville.

Théâtre du gymnase, lundi 17, la première représentation de Mlle. MARGUERITE, vaudeville.

ANNONCES.

BON VIN du pays, à 18 et à 26 cens la bouteille, Hors-Château, 24, derrière la Fontaine St-Jean, à la Grose-Bouteille. 1752

Les deux MAISONS de COMMERCE, sises à Liège, rue pied du Pont-des-Arches, n^{os} 955 et 956, et le magasin ayant son entrée sous le Pont-des-Arches, n'ayant pas été adjugés le 11 décembre courant, seront réexposés EN VENTE, sans réserve d'infirmité, MARDI 18 DÉCEMBRE 1853, à 9 heures du matin, pardevant M. le juge-de-paix des cantons sud et ouest de cette ville en son bureau, rue d'Anny, et par le ministère de M^{rs} DJSART, notaire à Liège, à qui on peut s'adresser pour connaître les conditions. 1725

sortir, et parvint à grand-peine à se cramponner aux nervures des pierres qui lui prêtaient leur chancelante retraite. Lorsqu'il fut dehors, le gardien du phare écroulé vit distinctement un navire, que les lames convulsives poussaient avec rage sur les brisants éparpillés au pied de son rocher, en tigrant au loin l'écume de flots, qu'ils trouaient de leurs crêtes sombres. En ce moment la mâture du navire écroulait avec un épouvantable fracas, et le navire lui-même s'éventrait sur les pointes rocheuses du granit. Davids entra dans son gîte, afin d'allumer la petite lampe dont la corne pouvait délier le vent. Il revint, se tenant en appui aux fissures du roc, et éleva à bout de bras la faible lumière qui pouvait servir à désigner aux naufragés de quel côté ils devaient essayer d'opérer leur sauvetage. Malgré les efforts que faisait le marin pour saisir quelque détail dans cet horrible drame, il ne put y réussir. Le poulin des lames, les tourbillons du vent l'avaient ébloui!

Mais un cri, un cri d'angoisse, parvint aux oreilles de Davids. Ce cri lui traversa le cœur, comme une épée d'iboyan e, en le déchirant. Davids porta ses regards opiniâtres à ses pieds, et, à la pâle lueur de sa lumière, il vit un homme, à demi grimpé sur la surface où se levait le tronçon du phare. Cet homme épuisé de fatigue, n'était pas en état de faire les derniers efforts qui pouvaient le sauver, en le mettant hors de la portée des vagues furieuses qui venaient à chaque moment frapper son corps défilé la mort.

— Grâce!... sauvez-moi! — s'écria-t-il d'une voix mourante — nous sommes de pauvres Bas-Bretons que la tempête a jetés sur ce rocher!... tendez-moi votre main secourable! votre main... votre main, et je suis sauvé!

— Des Bas-Bretons! — hurla Davids, chez lequel s'éveilla subitement un affreux frisson de vengeance — des Bas-Bretons... les assassins de ma fille!

En ce moment le naufragé, par un effort désespéré, allait réussir à gagner la surface sur laquelle il eût été à l'abri des flots furieux; lorsque Davids, hors de lui, s'élança sur le Bas-Breton, et du poids de son corps abandonné, lui fit lâcher le rocher auquel il se cramponnait... ils roulerent tous deux dans l'écume des lames furieuses, qui se rougirent de leur sang, et qui répétèrent en mugissant leur râle de mort...

Pierre le cormoran, vous l'avez deviné, c'était le petit Peeters, cet enfant dont Davids avait vainement cherché la trace... c'était encore l'homme qui avait appelé ses camarades au pillage de l'avisio, lors du naufrage sur la côte de la Basse-Bretagne... et enfin le marin naufragé qui pria le gardien du phare de lui tendre une main secourable, au bord de la plate-forme du rocher...

Que Davids, M^{rs} J. et Peeters étaient heureux autrefois, dans leur chétive cabane de pêcheur, sur la grève de Plymouth, avant que la marée du large apportât un cadavre chargé d'or au milieu de leurs filets? (Indép.) 31 31

M^{de} GILLON-NOSENT, rue du pont d'Ile, n° 32, vient de recevoir une forte partie de BOUGIES DIAPHANES en CIRE et de L'ETOILE.

160.000 FRANCS à PLACER en tout ou parties. S'adresser par lettres affranchies à M. C., au bureau de cette feuille.

A VENDRE
UN
BEAU BILLARD

En BOIS de CITRONNIER, avec les accessoires. S'adresser au bureau de cette feuille.

POMMADE DU Baron DUPUYTREN.

Préparée par MALLARD, pharmacien à Paris, pour la croissance, contre la chute et l'albinie (décoloration prématurée) des CHEVEUX. Dépôt à Liège, chez Decasmp, ph., rue de la Régence.

A LOUER
POUR LE 25 MARS 1839.

SAMEDI 12 JANVIER 1839, à neuf heures du matin, LA COMMISSION DES HOSPICES CIVILS DE LA VILLE DE LIÈGE,

exposera en location,

Dans la Salle de ses séances rue Féronstrée à Liège,
LE QUARTIER DE L'HOSPICE

DE
St.-Abrabam,

TENU PAR M BERNARD THONNARD.
S'adresser pour les conditions au bureau de la recette des dits Hospices.

A VENDRE
DE
La main à la main,
LE
DOMAINE DE SAMART,

PRÈS DE PHILIPPEVILLE.

Cette propriété patrimoniale est composée d'une FERME, de DEUX MOULINS, et de 444 HECTARES DE TERRES, PRES ET BOIS.

Situation agréable, à proximité des routes de Dinant à Beaumont, et de Charleroy à Rocroy. Chasse garnie de toute espèce de gibiers, pêche abondante, tels sont les avantages qui contribuent à rendre ce DOMAINE l'un des plus distingués du pays.

S'adresser pour traiter à M^r DIDOT, notaire à Bouvignes, près de Dinant, et à M. l'avocat BOSQUET, boulevard de Waterloo, à Bruxelles.

Et pour voir les lieux au garde MENNE à Sautour. 1533

PALAIS KAROLY A VIENNE.

AV- C AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE,

aura lieu irrévocablement le 3 Janvier 1839

SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT.

LE TIRAGE DE LA VENTE PAR ACTIONS

DU

GRAND ET MAGNIFIQUE PALAIS
DE M. LECOMTE KAROLY A VIENNE,

Avec ses vastes édifices secondaires et dépendances considérables, composés d'une Ferme, Parc, Jardins, 2 grands emplacements à construction et dont la valeur de l'estimation judiciaire s'élève, suivant acte authentique déposé auprès de la chambre aulique impériale et royale, à

DEUX MILLIONS 387,500 florins valeur de Vienne,

Les 24.099 gains accessoires très-considérables consistent en florins 100,000, 60,000, 48,000, 35,000, 25,000, 6,000, 5,500, 5,000, 1,500, etc.

PRIX D'UNE ACTION: 20 FRANCS.

Pour frs. 120, sept actions dont 1 bleue gagnant forcément au moins 5 flor.; pour fr. 200, treize actions dont 2 bleues et pour 400 fr. 24 actions dont 4 bleues, et en sus comme faveur particulière un billet-prime rouge devant gagner au moins frs. 22 1/2 v. de Vienne.

Les actions bleues et rouges jouissent encore, outre leur gain sûr, de l'avantage distingué, de prendre part à un tirage séparé, consistant en 100 primes de frs. 25.000, 6.000, 5.500, 5.000, 1.500.

Le paiement peut se faire en remises sur Paris, Bruxelles, etc., ou après réception des actions contre notre mandat. En s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit, franc de port, les actions, prospectus français, ainsi que dans le temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnants.

Ecrire sans affranchir.
J.-N. TRIER et Comp.
Banquiers et Receveurs-Généraux à Francfort s/M. 1533

EN VENTE
AUX LIBRAIRIES
LEROUX,

A LIÈGE, MONS, BRUXELLES, GAND, ANVERS ET NAMUR.

Société Typographique Belge, Ad. Wahlen et C^{ie},
RUE DES SABLES, N° 22, A BRUXELLES.
HISTOIRE DE L'EMPEREUR
NAPOLEON,

PAR LAURENT (DE L'ARDECHE).

AVEC 500 DESSINS PAR HORACE VERNET,

GRAVÉS A L'ÉCOLE ROYALE DE GRAVURE;

Un magnifique volume grand in-8°, de 7 à 800 pages, imprimé avec le plus grand soin sur papier jésus vélin, augmenté des plus beaux dessins du célèbre Raffet, qui ne se trouvent pas dans l'édition de Paris, publiée par Dubochet.

Cet ouvrage sera publié en 80 livraisons, ou 40 livraisons doubles. Les éditeurs prennent l'engagement formel de donner gratis toutes les livraisons qui dépasseraient ce nombre.

25 centimes la livraison,

OU 20 FRANCS L'OUVRAGE COMPLET.

ON SOUSCRIT à Bruxelles, rue des Sables, n° 22, et chez tous les libraires et directeurs des postes du royaume. — Le Prospectus se distribue gratis. — Les 2000 premiers souscripteurs recevront leurs exemplaires sur papier glacé, avec gravures de premier choix.

En souscrivant pour 6 exemplaires on obtiendra le 7^{me} gratis.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE.

FAILLITE

d'Elisabeth SOMMER

Le Juge Commissaire à ladite Faillite, invite les Créanciers à se réunir devant lui, au Local des Audiences du Tribunal de Commerce, à Liège, le LUNDI 31 DÉCEMBRE 1858, à 10 heures du matin, à l'effet de lui présenter une liste de candidats pour la nomination d'un ou plusieurs syndics provisoires.

Liège, le 14 décembre 1858.

Signé, Ed. NAGELMACKERS.

vente

D'UNE

MAISON,

RUE CHERAVOYE.

LE 24 DÉCEMBRE 1858, à dix heures du matin, devant M. le Juge-de-Paix des quartiers Sud et Ouest de cette ville, en son bureau, rue d'Amay,

LE NOTAIRE KEPPENE,

Procédera à la VENTE AUX ENCHÈRES,

D'UNE MAISON

SITUÉE A LIÈGE, RUE CHERAVOYE, PORTANT LE N. 478, Occupée par le sieur Libotte,

Aux conditions à voir au bureau de Paix susdit, et en l'étude dudit notaire. 1703

BOURSES.

PARIS, LE 12 DÉCEMBRE.

Trois p. c.	79 50	Actions réunies.	900
Quatre p. c.	—	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	109 90	Dito nouv. s. insté.	—
Act. de la Banque.	2705	Dettes actives.	16 5/8
Obl. de la vil. de Par.	1200	Id. passive.	—
Emprunt belge.	101 5/4	Emp. rom.	401 1/2
Société Générale.	—	Rente de Naples.	99 75
Banque de Belgiq.	1500	Empr. portugais.	—
Mutualité.	—	Miguéliste.	—

LONDRES, LE 11 DÉCEMBRE.

5 p. c. consolidés.	95 7/8	Différées.	7 1/8
BELGE 1852.	101 1/4	Passives.	4
Holl. Dette active.	54 7/8	RUSSIE.	111 5/4
PORTUG. 5 p. c.	29 5/4	BRESIL.	77 5/4
Id. 5 p. c.	19 5/4	MEXICAINS 6 p. c.	25 1/2
Esp. Emp. 1854.	16 5/8		

ANVERS, LE 13 DÉCEMBRE.

ANVERS. Det. act.	105 5/4	P. Prusse. Em. à Berl.	120 5/4	P
" Det. diff.	50 1/2	NAPLES. Cert. Fal.	95 1/2	P
Empr. de 48 mill.	99 et	P. Et. Rom. Lev. 1852.	101 5/4	P
Id. de 30 mill.	90	Cert. à A. 1854.	100 5/8	P
HOLL. Dette. activ.	—			
Rente rembours.	—			
AUTRICHE. Métaill.	106 7/8			
Lots de H. 100.	538			
" H. 250.	464			
" H. 500.	805			
POTOG. Lots H. 500	120 1/2			
" H. 500.	158 1/2			
BRES. Em. L. 1854.	—			
ESPAGNE. Ardoin.	16 5/8			
Dette passiv. 1854.	5			
" Différée.	—			
DANEMARC. E. Noit.	95			
Dito à L.	74 1/4			

BRUXELLES, LE 13 DÉCEMBRE.

Dette active 2 1/2	54	Erasseries.	—	
Emp. Rothschild.	99	Tapis.	105	A
Fin courant.	—	Fer d'Ougrée.	75	P
Emp. de 30 mill.	90	Mutualité.	103 5/8 et	A
Id. de 57 mil.	71	S. C. Bruges.	—	P
Emp. de 1852 (4).	—	Monceaux.	87	P
Act. de la Soc. G.	820	Act. Réunies.	88	
Emp. de Paris.	1750	Borinage.	—	
S. de Comm. de c.	141	Houyoux.	—	
B. de Belgique.	154	Papeterie.	—	
C. de S. et Oise.	106	Lits de Fer.	—	
Hauts-Fourneaux.	104	Luxembourgeoise	—	
Banque Foncière.	100 5/4	Civile.	—	
Idem.	—	Herve.	—	
Fleuu.	—	Ch. de Fer de Col.	—	
Hornu.	—	Ch. de B. M. et B.	—	
Schlessin.	—	Asphalt.	—	
Soc. Nationale.	118	Holl. Dette active.	52 5/4	A
Levant du Fleuu.	—	Losrenten inscrit.	100	P
Ougrée.	—	Autriche. Métaill.	106 5/4	P
Sars-Longcham.	—	Naples. C. Falcon.	94	A
Chemin de Fer.	—	Espagne. Ardoin.	16 1/2	P
Vennes.	—	Fin courant.	—	
St-Léonard.	—	Prime un mois.	—	
Chatelineau.	109	Différée de 1850.	—	
Verreries.	—	Idem de 1855.	—	
Betteraves.	—	Passives.	—	
Verr. de Charl.	—	Bresil. E. de Roth.	—	
L'Espérance.	—	Rome. E. de 1854.	104 5/4	P

VIENNE, LE 6 DÉCEMBRE.

Métalliques 5 p. c. 107 7/10 — Actions de la Banque, 1504 4/5.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 12 DÉCEMBRE.

Après-midi. — Le koff han. Jonge Jacob, v. de Riga, ch. de graine de lin. — Le koff han. V. Aeltje, ch. d'orge.
Du 13 au matin: Le koff hanovrien George, v. de Biga.

PLACE D'ANVERS, LE 13 DÉCEMBRE.

Café. — La demande a repris de l'activité et de bons prix ont été obtenus pour les parties réalisées. Depuis hier, il s'est traité environ 2000 balles St-Domingue de 28 à 28 1/2; 400 balles Batavia de 52 à 53, et 200 balles Brésil de 27 1/2 à 28 cents.

Coton. — Environ 100 balles Bengale ont trouvé preneur à différents prix.

Salpêtre. — Il s'est traité 75 barils raffiné à f. 20 par 50 kil, consommation.

Sucre. — Aucune transaction n'a été citée en sucre brut. En raffiné, on a vendu 6000 pains Méis de f. 18 3/4 à 19 pour l'exportation. Rien de marquant à signaler dans les autres articles.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 13 DÉCEMBRE 1858.

Froment, l'hectolitre. fr. 22 84.
Seigle, idem. 16 60.

Imprimerie de J.-B. NOSENT, rue du Pot-d'Or, N° 823, à Liège.